

Créer une association



S'engager



1

Etre au moins 2
et avoir
une idée



2

Rédiger les
statuts

Possibilité de compléter les statuts
par un règlement intérieur

Conseils et modèles gratuites
avec le kit pour votre association

*Nom, but de l'association, siège social, durée, mode
d'organisation, ressources financières, modalités de
modification et de dissolution, modalité d'action, composition*



3

Vérifier la disponibilité
du nom souhaité

Journal officiel
Institut National de la propriété industrielle



4

Organiser une Assemblée
Générale constitutive

- Validation des Statuts
- Élection des membres du bureau
(Président, Trésorier, Secrétaire
général)



5

Déclarer l'association

www.service-public.fr/association

**Les intérêts de créer une
association** : compte en banque
dédié, possibilité de répondre à
des appels à projets, avoir une
reconnaissance et une légitimité.

Moins de 18 ans : vous pouvez
créer votre Junior Association
dès 11 ans.

**Toutes les réponses à vos
questions** : association.gouv.fr